

L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

I- Champ de l'étude

L'industrie agroalimentaire (IAA) regroupe l'ensemble des industries de transformation de matières premières, d'origine végétale ou animale, destinées à l'alimentation humaine ou animale. Les principales familles d'activités recensées dans le département de la Guyane sont :

- ✚ L'industrie laitière
- ✚ L'industrie des boissons
- ✚ Le travail des grains - l'industrie rizicole
- ✚ L'industrie des produits carnés
- ✚ L'industrie du poisson

Le document fera également mention des autres activités de transformation (fruits et légumes, café), même si la plupart des entreprises concernées sont de taille relativement réduite.

II- Etat des lieux

1- Généralités

Au niveau national, l'industrie agroalimentaire représente plus du quart de la production avec 4 régions leaders : la Bretagne, le Pays de la Loire, l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais. Ces régions concentrent 35% du chiffre d'affaires national de l'industrie agroalimentaire française et 37% des effectifs des entreprises de plus de 20 salariés.

FRANCE	Nombre d'entreprises (> 20 salariés)	Effectifs salariés	Production en milliards €	VA en milliards €
IAA	2 955 <i>15% du total</i>	375 300 <i>13% du total</i>	128,4 <i>16% du total</i>	29,1 <i>14% du total</i>
Total industrie	19 450	2 914 000	808,9	205,6

Source INSEE : comptes nationaux 2007, Enquête Annuelle d'Entreprises 2008.

En Guyane, le secteur de l'industrie agroalimentaire tient une place encore secondaire : il représente 12% du chiffre d'affaires global de l'industrie du département.

GUYANE	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés	Production en millions €	*Valeur ajoutée en millions €
IAA	236 <i>24% du total</i>	483 <i>19% du total</i>	48 <i>11% du total</i>	30 <i>14% du total</i>
Total Industrie	962	2 501	441	221

Source INSEE : Comptes économiques 2005 et *2002, fichier sirène 01/01/2007

L'évolution du secteur agroalimentaire a été très mitigée le début des années 90, en dépit d'un volume d'entreprises actives qui a été multiplié par plus de 4. Cette augmentation a été fortement induite par la création de petites structures de transformation car le nombre d'unités industrielles de taille importante a stagné depuis 1990, on en dénombre une dizaine actuellement.

La forte croissance de la population n'a ainsi pas apporté l'élan escompté au développement de l'industrie agroalimentaire, elle a néanmoins favorisé

la pérennité des structures existantes du secteur ainsi que la création de nombreuses TPE à caractère plus artisanal qu'industriel.

2- L'offre régionale

En conséquence de ce qui précède, présenter les différentes activités du secteur de l'industrie agroalimentaire conduit le plus souvent à se référer à l'activité de professionnels en situation de monopole ou de duopole.

L'industrie laitière : les yaourts et les crèmes glacées

L'industrie laitière se concentre essentiellement sur la fabrication de yaourts et de crèmes glacées.

De nombreux producteurs de glaces locales exercent en Guyane, mais la fabrication reste tout au plus mécanisée, ce qui permet par ailleurs à la plupart des entreprises de développer une activité commerçante annexe.

L'industrie laitière est assurée par une unique société (La SOLAM) qui fabrique et distribue des produits laitiers sous marque propre et sous licence Yoplait.

1 000 tonnes de yaourts et produits dérivés sont fabriqués par an, ce qui satisfait plus de 90% de la consommation locale.

La consommation du département, jugée encore timide, environ 7,5 kg de yaourts /an /habitant soit 3 fois moins qu'en Martinique, est amenée à prendre de l'ampleur, stimulée d'une part par la croissance démographique et d'autre part par la gamme différenciée de produits proposés sur le marché.

L'industrie leader de la production laitière trouve de solides débouchés sur le marché local, auprès des grandes et moyennes surfaces favorisant l'écoulement de la production de masse, et des commerces de proximité.

Des projets de distribution vers le Suriname ont été envisagés mais n'ont pour l'heure pas été concrétisés.

L'industrie des boissons

L'industrie des boissons est caractérisée par la fabrication de boissons non alcoolisées (jus et boissons gazeuses) et de boissons alcoolisées (rhum et spiritueux).

On peut raisonnablement estimer que plus de 150 000 litres de boissons gazeuses non alcoolisées sont embouteillées chaque année.

En situation de monopole depuis le milieu des années 90, l'unité locale de production (CHUNG FA et Cie) doit faire face à une concurrence extérieure vive : 23 700 milliers de litres de boissons gazeuses sont importées annuellement. Avec près de 4 800 milliers de litres importés de la Martinique, ce département est un concurrent direct des produits proposés localement (en raison de la gamme de produits fournies). Cependant, la France métropolitaine reste le premier fournisseur du département du département avec 5 800 milliers de litres soit un quart du total des importations. (importations des Pays - Bas - gamme de produits ?)

Pour les jus, de même que pour la fabrication de glaces, il existe de nombreuses unités de préparation de jus locaux, dont le processus de fabrication est mécanisé mais non industriel. La production industrielle de préparation de jus s'élève à 70 000 litres par an et est assurée par une seule société (La SOLAM). Cette gamme de produits est également vivement concurrencée par les importations extérieures - de jus de longues conservation en particulier - d'un volume annuel de 3 400 milliers de litres, dont 55% des arrivages sont en provenance de la Métropole et 25% des Antilles.

La production de boissons alcoolisées est essentiellement concentrée sur la fabrication de rhum.

Une unique distillerie (Les Rhums Saint-Maurice) implantée à Saint-Laurent du Maroni sur 90 hectares de cannes à sucre assure la fabrication de rhum dans le département. La production locale est de l'ordre de 250 000 litres par an (la campagne de récolte étant de 9 mois sur l'année). Les rhums

produits en Guyane sont vivement concurrencés par la production de la Martinique, environ 330 000 litres de rhums sont importés annuellement et la quasi-totalité en provenance de ce département. Les rhums de Guyane, essentiellement vendus sur le marché local, pourraient trouver des débouchés intéressants sur le marché national, mais restent pour l'instant peu compétitifs en terme de prix.

Le travail des grains – l'industrie rizicole

La principale industrie du travail des grains du département est l'industrie rizicole. Bien qu'existant depuis deux siècles en Guyane, cette activité ne s'est industrialisée qu'à partir de 1982 sur le polder de Mana, sous l'impulsion des pouvoirs publics notamment.

La production de l'industrie rizicole est étroitement liée aux conditions d'exploitation agricole.

4 500 hectares de surface agricole sont exploités et peuvent fournir jusqu'à 25 000 tonnes de riz – paddy par an. L'industrie de transformation a ainsi la capacité de générer 15 000 tonnes de riz blanchi.

Depuis quelques années, les producteurs doivent faire face à une perte d'environ 40% de leur production, en amont du processus de transformation (décorticage, blanchissage, polissage), en raison du manque de vigueur des semences.

En effet, compte tenu du climat du département, les traitements phytosanitaires autorisés par la réglementation européenne sont jugés inadéquats par les professionnels. Pour palier ces manquements, ces derniers envisagent de développer la recherche de semences et de produits phytosanitaires adaptés aux climats tropicaux.

Lorsque le cycle de production est fructueux, les rendements sont de l'ordre de 3 à 4 tonnes de paddy / hectare. Lorsque l'hybridation des semences génère une mauvaise récolte, les rendements chutent près de 2,5 tonnes de paddy / hectare.

En 2008, 9 700 tonnes de riz blanchi ont été produits, soit un rendement de l'ordre 3,5 tonnes de paddy l'hectare.

Malgré une production fluctuante, l'écoulement de la production est garanti par des débouchés relativement stables :

- ✚ la plus petite entité du polder (La SAM) écoule deux tiers de sa production en Guyane (1/3 à Cayenne, 1/3 à Mana), le reste (le riz long en particulier) aux Antilles.

- ✚ Les autres industriels (la CROG, la CIMARIZ) ont leurs principaux clients en Europe (Pays-Bas, Portugal, Espagne), aux Antilles et en Guyane, la monnaie unique facilitant les transactions.

En 2008, 4 500 tonnes de riz ont été exportés pour 2,5 millions €.

Les pertes occasionnées au cours du processus de transformation du paddy sont également commercialisées sous forme de :

- ✚ brisures et de son de riz, dédiés à l'alimentation pour bétail

- ✚ déchets liés au décorticage de la balle de riz, recyclés en plaquettes de combustible.

L'approvisionnement du marché local étant généralement garanti par une production suffisante, les perspectives de commercialisation liées à l'alimentation animale ont été préoccupantes à partir du milieu des années 2000.

En effet, depuis fin 2005, le riz est commercialisé en grande partie sous forme de riz cargo (riz destiné à l'alimentation humaine) et il en est résulté une insuffisance au niveau de l'approvisionnement des éleveurs en issues de riz pour l'alimentation animale, allant jusqu'à remplacer les issues de riz par du blé destiné initialement à l'alimentation des animaux de rente. Depuis mars 2009, les éleveurs ont l'autorisation d'avoir recours à des importations d'aliments d'origine végétale destinés aux animaux en provenance du Suriname. Ceci ayant pour effet de réduire le circuit et les coûts d'approvisionnement .

L'industrie des produits carnés

L'industrie des produits carnés repose sur deux principales structures : l'abattoir régional de Cayenne et la Coopérative Avicole et Cunicole de Guyane (CACG).

L'abattoir de Cayenne est un outil industriel agroalimentaire, géré et exploité par la Société d'Exploitation des Abattoirs Régionaux (SEAREG). Il contribue à l'abattage de 600 à 700 tonnes de viandes par an dont 400 tonnes de viande porcine. L'abattoir est également équipé d'un atelier de découpe qui pourrait à terme proposer une prestation de découpe aux usagers.

La commercialisation de la viande s'effectue uniquement sur le plan local, dans les boucheries et sur les stands des marchés.

La Coopérative Avicole et Cunicole de Guyane conditionne et commercialise les œufs et les volailles produits par ses adhérents : 500 000 à 1 millions d'œufs sont commercialisés chaque mois et 130 tonnes de viande de volailles chaque année. Comme pour l'industrie laitière, cette production est écoulée dans les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) du département, dans les commerces de proximité et sur les marchés (aux légumes).

La CACG dispose d'un centre de conditionnement et de stockage de 2 000 cartons par 12 plateaux, par 30 œufs, ce qui correspond à une capacité de stockage d'environ 1 mois.

Les autres activités de transformation

La dernière décennie a surtout contribué à pérenniser les activités industrielles existantes mais elle a également permis à de nouvelles activités de transformation de voir le jour, ces structures demeurent néanmoins à caractère majoritairement artisanal.

On recense ainsi les activités de transformation :

- ✚ de fruits et légumes (pâte de piment, confiture, compotes, jus, chips, glaces...)

- ✚ de produits de la mer (poisson salé, séché, fumé, boucané, boudins de poissons et de crevettes...)

- ✚ de viandes (boucanage)

- ✚ de lait (une unique entreprise agricole, la ferme Lait-Quateur, fabrique et commercialise ses yaourts, lait et fromages blanc directement en GMS ou sur les marchés).

- ✚ les produits de la boulangerie (la production des grandes surfaces

- ✚ de miel (il existe deux apiculteurs en agriculture biologique qui commercialisent le miel sur les marchés et dans les petites boutiques alimentaires).

- ✚ de cacao (un producteur propose des bonbons de chocolat à base de cacao biologique brut en pâte, un autre fabrique des tablettes de chocolat, de la liqueur de chocolat et des fèves de chocolat au miel sur une base de cacaoyers spontanés).

- ✚ et depuis très récemment la torréfaction de café.

L'ensemble de ces activités trouvent leur clientèle sur le marché guyanais dans la mesure où la plupart d'entre elles proposent des produits adaptés aux goûts de consommation locale.

III- [Les perspectives de développement](#)

Les quelques filières de fruits et légumes (comme le citron vert) qui montrent un potentiel de production en quantité importante ne sont pas encore suffisamment organisées en amont pour évoluer vers une transformation industrielle. De façon plus générale, les questions liées à la gestion de la matière première locale en terme de qualité, de quantité, de stabilité et de formation des prix restent en suspens pour bon nombre de filières agricoles.

IV- [Conclusion](#)

Au terme de cette présentation, on distingue deux catégories d'entreprises évoluant dans le secteur de l'agroalimentaire :

- + une majorité d'entreprises de petite taille, artisanales ou mécanisées tout au plus, dont la production est écoulee sur le marché local mais dont les faibles quantités produites favorisent les apports extérieurs, les importations de métropole notamment ;
- + des unités industrielles minoritaires, à main d'œuvre salariée, très présentes sur le marché local, qui recherchent néanmoins des débouchés extérieurs pour rentabiliser leurs outils de production par une activité accrue.

La production locale agroalimentaire est donc presque entièrement absorbée par la population. Par conséquent, il est raisonnable d'envisager **la pérennité et la croissance des structures industrielles existantes** dans les années à venir, dans un contexte local qui favoriserait néanmoins le développement d'unités artisanales et qui resterait fortement dépendant de l'extérieur en ce qui concerne l'approvisionnement de produits agroalimentaires plus élaborés.